



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 28 mai 2022

Lutte contre l'illettrisme : le ministère et l'inspection générale se défaussent sur les enseignant·es

L'inspection générale de l'éducation nationale a publié un rapport en mai 2022 portant sur la lutte contre l'illettrisme.

SUD éducation partage un double constat alarmant.

D'abord, près de 10 % des enfants de 16 ans sont dans une situation qui relève de l'illettrisme (pour une moitié d'entre eux) ou s'en approche (pour l'autre moitié). Cela signifie que dans chaque classe de 35 élèves de lycée général et technologique, environ trois élèves se trouvent dans une telle situation.

Ensuite, l'inspection générale relève qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun pilotage stratégique à l'échelle nationale ou académique.

Mais c'est pour aussitôt faire peser le poids de la responsabilité de l'échec de l'institution sur les personnels enseignants, qui vivraient "comme une fatalité" l'échec des élèves, qui serait le résultat de la "négligence" des personnels. L'inspection explique ainsi que les personnels ne s'approprieraient pas suffisamment les résultats des évaluations nationales, comme si les enseignant·es n'étaient pas capables de comprendre qu'un·e élève éprouve des difficultés de lecture. Et d'ajouter que les élèves méritent une "excellence pédagogique", en ajoutant une liste de dispositifs déjà mis en œuvre par les enseignant·es.

Pour permettre aux personnels de mettre en œuvre les dispositifs pédagogiques adaptés, il est nécessaire de consacrer des moyens importants à l'éducation, à commencer par une augmentation significative du taux d'encadrement et le renforcement des moyens accordés à l'éducation prioritaire. De même, la formation continue des personnels doit permettre une appropriation et une construction collectives, sur un temps long. Pour l'heure, la formation est trop souvent uniquement un moyen pour le ministre d'imposer ses vues en matière de pédagogie aux personnels.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



La logique de ce rapport est simple : il s'agit d'en demander encore plus aux personnels, sans s'attaquer aux causes de l'illettrisme et des inégalités sociales.

SUD éducation revendique un plan d'investissement massif dans l'éducation permettant de réduire drastiquement les effectifs en classe : 20 élèves maximum en élémentaire et au collège (16 en REP), retour des dispositifs plus de maîtres que de classe et des réseaux d'aide démantelés alors qu'ils ont fait la preuve de leur efficacité. SUD revendique un Rased complet par groupe scolaire et un·e enseignant·e supplémentaire pour cinq classes. Une attention particulière doit enfin être portée à l'école inclusive, qui souffre particulièrement du manque de moyens.